

Rapport d'activités 2019–2020

Comité de l'Association du corps intermédiaire des Lettres (ACIL), Université de Lausanne

Table des matières

1. Période concernée [1] [SEP]
2. Membres du comité et fonctions [1] [SEP]
3. Travail dans les commissions permanentes facultaires et universitaires
4. Résumé des actions durant la crise COVID, et de la séance extraordinaire avec le Décanat, 12 mai 2020, au sujet des prolongations des CDD en raison de la crise du COVID
5. Résumé des deux rencontres de l'ACIL avec la Vice-Doyenne du nouveau dicastère "Relève, égalité et formation continue" les 2 mars et 5 octobre 2020
6. Dossiers en cours : questionnaire sur la relève et le bien-être du CI, groupe de travail sur la relève hors-academia

1. Période concernée

Ce rapport couvre l'activité du comité de l'ACIL de décembre 2019 à novembre 2020 compris.

2. Membres du comité et fonctions

Le comité tel qu'il se présentait fin 2019 :

- ≡ Romain BIONDA (président) : AD, français (fra. moderne) ;
- ≡ Alexei EVSTRATOV : MA, langues et civilisations slaves et de l'Asie du Sud (langues slaves) ;
- ≡ Selina FOLLONIER : AD, sciences historiques de la culture ; [1] [SEP]
- ≡ Cyrille FRANÇOIS : MER1, français langue étrangère ; [1] [SEP]
- ≡ Cécile HEIM : AD, anglais ; [1] [SEP]
- ≡ Nicola POZZA (trésorier et webmaster) : MER2, langues et civilisations slaves et de l'Asie [1] [SEP] du Sud (Asie du Sud) ; [1] [SEP]
- ≡ Juliette VUILLE (secrétaire) : MA, anglais. [1] [SEP]

Il y a eu beaucoup de départs durant l'année académique 2019-20, le plus souvent motivés par des fins de contrat approchant ou des bourses de mobilité : Romain BIONDA, Alexei EVSTRATOV, Selina FOLLONIER, et Cécile HEIM nous quittent.

Nous les remercions chaleureusement de leur engagement auprès de l'ACIL, de leur dynamisme, enthousiasme, et collégialité.

En fin septembre 2020, nous avons organisé une réunion en présentiel pour attirer de nouveaux membres. A cette occasion, nous ont rejoint de manière informelle, en attendant l'aval des membres de l'AG :

- ≡ Hélène CORDIER : AD, français médiéval / coordinatrice CEMEP
- ≡ Mark ITEN : Doctorant FNS, linguistique anglaise

- ≡ Dimitri SCHERTENLIEB : AD, SLAS (Asie du Sud)
- ≡ Aliénor VAUTHEY : AD, français

Le comité ACIL tel qu'il se présente, avec les membres qui nous ont rejoints de manière informelle, au 26 novembre 2020, est le suivant :

- ≡ Hélène CORDIER : AD, français médiéval / coordinatrice CEMEP
- ≡ Cyrille FRANÇOIS : MER1, français langue étrangère ; ^[1]_[SEP]
- ≡ Mark ITEN : Doctorant FNS, linguistique anglaise
- ≡ Nicola POZZA (trésorier et webmaster) : MER2, langues et civilisations slaves et de l'Asie^[1]_[SEP] du Sud (Asie du Sud) ; ^[1]_[SEP]
- ≡ Dimitri SCHERTENLIEB : AD, SLAS (Asie du Sud)
- ≡ Aliénor VAUTHEY : AD, français
- ≡ Juliette VUILLE (présidente et secrétaire) : MA, anglais.

Pour assurer une certaine continuité, et en raison du départ prochain de Juliette VUILLE à cause de la fin de son contrat, il est proposé qu'Hélène CORDIER reprenne la gestion du site Web, ce qui permettrait à Nicola POZZA de devenir co-président avec Juliette VUILLE, tandis que Cyrille FRANÇOIS reprendrait le secrétariat, de sorte à alléger un peu la charge de travail de Juliette VUILLE.

Les 7 personnes ci-dessus se présentent à l'élection au même titre que tout-e candidat-e spontané-e le jour de l'AG et ne bénéficient à cet égard d'aucun avantage. Le comité doit se composer, sous sa forme régulière, de 9 membres au maximum. ^[1]_[SEP]

3. Travail dans les commissions permanentes facultaires et universitaires

Dans le souci de renforcer la communication entre les membres du CI qui s'engagent dans des commissions permanentes au niveau universitaire ou facultaire, l'ACIL a organisé, le 19 novembre 2020, une réunion (sur Zoom en raison de la pandémie) des différents représentant-e-s CI des commissions permanentes. Ce "Café Zoom" a été un succès, avec de nombreuses conversations et échanges d'informations très utiles aux différents membres du CI. Le PV de cette réunion est joint en annexe (Annexe 1) à ce rapport d'activité pour information.

Nous remercions tous les délégué·e·s de cette réunion, qu'ils aient contribué aux discussions durant la réunion, ou qu'ils aient envoyé en amont à l'ACIL un résumé faisant état des activités de leurs commissions.

Comme tous et toutes ont trouvé cette réunion utile, il est proposé d'organiser ce type de réunion une fois par semestre à l'avenir.

4. Résumé des actions durant la crise COVID et de la séance extraordinaire avec le Décanat, 12 mai 2020, au sujet des prolongations des CDD en raison de la crise du COVID

L'ACIL a été très active cette année pour gérer la crise COVID et représenter les intérêts du CI, notamment en ce qui concerne les prolongations des CDD.

Nous avons beaucoup échangé avec l'ACIDUL, qui a pour finir été l'organe de représentation du CI principal pour gérer ce dossier, comme les décisions ont émané du Rectorat de l'Université plutôt que d'être spécifiques aux différentes facultés.

De fait, notre rôle a plus été celui d'assurer la communication et d'information entre les différents organes (ACIL, ACIDUL, Décanat Lettres), et avec les membres du CI, qui nous ont contactés à notre adresse courriel acil@unil.ch bien plus qu'à l'accoutumée pour nous poser des questions spécifiques sur leur cas particulier.

Comme l'ACIDUL, nous avons envoyé un appel à retours des membres du CI, pour avoir des données qualitatives qui puissent nous permettre de comprendre, concrètement, comment le Corps Intermédiaire a vécu le semi-confinement, le passage des cours en ligne, etc. Une dizaine de personnes nous ont contactés (surtout des AD) pour nous exposer en détail l'impact important de la pandémie sur leur recherche et leurs perspectives de mobilité, en particulier.

Nous avons ensuite relayé ces informations auprès du Décanat, avec lequel nous nous sommes rencontrés en mai 2020. Au cours de cette réunion, nous avons informé le Doyen de plusieurs zones du dossier des prolongations COVID qui étaient encore dans l'ombre, et nous avons par ailleurs été satisfaits de constater le préavis positif du Décanat à toute demande de prolongation de contrat. Ce préavis positif s'est par la suite confirmé, puisque la quasi-totalité des demandes de prolongation ont été acceptées, même si la durée de ces prolongations n'a pas toujours été maintenue quand la demande était pour une période de plus de deux mois.

Au cours de cette rencontre, la potentielle reconnaissance de l'engagement associatif et de commission dans les cahiers des charges a été évoquée, le Doyen s'accordant de la valeur de ce travail.

5. Résumé des deux rencontres de l'ACIL avec la Vice-Doyenne du nouveau dicastère “Relève, égalité et formation continue” les 2 mars et 5 octobre 2020

A l'occasion de la création du nouveau dicastère “Relève, égalité, et formation continue,” et de l'élection à sa tête de la Prof. Danielle Van Mal-Maeder, des représentants de l'ACIL l'ont rencontrée, tout d'abord avant son élection du 1er août 2020, puis une fois qu'elle a commencé son travail de Vice-Doyenne. Il faut tout d'abord noter que les représentants de l'ACIL ont été impressionnés de l'intelligence et de la nuance avec laquelle la nouvelle Vice-Doyenne conçoit les trois pans de son dicastère. Nous avons discuté avec elle, lors de notre première rencontre, du taux d'engagement à moins de 100% pour les postes de relève, les priorités en matière d'égalité (la complexité du dossier a été relevée, notamment au sens du genre, de la mobilité parfois mal aisée lorsqu'on a une famille, mais aussi l'égalité raciale et LGBTQI+), et la fonction de 1A, de même que sa position au sujet des stabilisations MA à MER. Elle relève qu'il faut continuer à souligner le caractère exceptionnel de ces stabilisations, et l'importance au niveau de la planification, de créer d'autres postes de relève. La relève est un aspect très important pour la Vice-Doyenne, et elle reconnaît les difficultés d'un tel dossier lorsque le concept même de relève, comme le note si bien Cécile Heim (CPA et ACIL), reste un terme flou qui n'est pas compris de la même manière par toutes les facultés et les organes universitaires.

L'ACIL, qui avait déjà fait circuler un questionnaire en 2018, se propose d'en refaire un pour la fin 2020, en consultation avec le nouveau groupe de travail “relève” créé par la Prof. van Mal-Maeder.

La mobilité est un grand problème aussi : la Vice-Doyenne évoque la nécessité absolue de la mobilité internationale pour les carrières académiques et les contraintes que cela représente, notamment pour les chercheuses et chercheurs avec une famille. C'est un défi en termes d'égalité.

Lors de notre dernière réunion, nous avons pu constater le dynamisme de la nouvelle Vice-Doyenne, qui a déjà bien amorcé plusieurs dossiers et créé des groupes de travail. Deux dossiers qui l'intéressent en particulier, et ce seront aussi des dossiers qui vont être développés plus avant par l'ACIL : tout d'abord la relève, pour laquelle elle projette de créer un guide de la relève académique. Elle se rend bien compte que la relève doit se faire intra et hors académie, du fait qu'il y a beaucoup trop de places de doctorants pour un nombre restreint de places de post-doc / “junior researchers”. L'un des aspects les plus importants du développement de la relève sera donc les débouchés en carrières non académiques après le doctorat ou le post-doctorat. L'ACIL s'engage à collaborer avec la Vice-Doyenne sur le sujet, notamment pour découvrir comment les activités du Graduate Campus, qui offre des workshops pour tous les membres de l'Université, sont en adéquation avec les besoins spécifiques des chercheurs en Lettres. Dans ce contexte, Juliette Vuille a déjà participé à 3 ateliers du Graduate Campus et est en contact avec Verity Elston, du même Graduate Campus, pour faire le point à ce sujet. Nous parlons aussi du besoin de valorisation des compétences académiques hors académie.

La prof. Danielle van Mal-Maeder pense aussi qu'il y a du travail à faire sur le statut des 1A. On évoque notamment la question de la responsabilité des enseignements et du départ à l'étranger.

6. Dossiers en cours : questionnaire sur la relève et le bien-être du CI, groupe de travail sur la relève hors-académie (= relève dite “scientifique”)

Questionnaire : Un groupe de travail a été créé au sein de l'ACIL, comprenant Nicola Pozza, Hélène Cordier, Aliénor Vauthey, et Juliette Vuille. Le groupe a créé une grille de questions pour tout le CI, traitant des gros dossiers au sujet du CI de ces dernières années, comme la stabilisation MA à MER, le statut de 1A, mais aussi des questions sur la charge de travail, la relève, l'égalité, et la structure et répartition des statuts du CI. Ce questionnaire, bilingue, est en voie d'être finalisé, et devrait être envoyé sous peu aux membres du groupe de travail “relève” sous la direction de la Vice-Doyenne “relève”, pour ensuite être envoyé avant la fin de l'année aux membres du CI.

Groupe de travail sur la relève non académique et sur le graduate campus : Juliette Vuille et Mark Iten se penchent sur ce dossier. Il semble que l'offre à l'UNIL soit très générale, et est plus dirigée vers les post-doc et doctorants en sciences et médecine que pour les doctorants en Lettres. Même un atelier censé s'adresser aux doctorants et post-docs des Lettres et SSP offrait en majorité les mêmes informations et conseils que les workshops généraux. Il y a donc véritablement un manque de ce côté, qui sera l'un des dossiers les plus importants de l'année qui vient.

Autres dossiers en cours : remplacement des bourses doc.mobility du FNS, statut des 1A, organisation de colloque des 1A et AD, etc.

Annexe 1

PV café zoom ACIL avec les représentant-e-s des commissions permanentes du CI – 19 novembre 2020, 13h00

Présent-e-s : Victoria Béguelin (VB), Romain Bionda (RB), Arnaud Buchs (AB), Hélène Cordier (HC), Madline Favre (MF), Cyrille François (CFR), Jérôme Jacquin (JJ), Mark Iten (MI), Brigitte Maire (BM), Sylvie Moret Petrini (SMP), Nicola Pozza (NP), Valentine Robert (VR), Olivier Thévenaz (OT), Juliette Vuille (JV), Barbara Wahlen (BW)

Le but de ce café zoom est de se voir et de faire des échanges de manière informelle avec les représentant-e-s du CI dans commissions permanentes. En plus, on peut voir si nous partageons les mêmes avis que les autres membres du CI. Nous avons découvert qu'il y a des choses qui ne sont traitées par aucune commission.

Conseil de l'Université

VR :

<https://www.unil.ch/conseil/home/menuinst/seances.html> --> PV des séances du Conseil de l'Université, détaillant tous nos points de discussion, publication des liens des séances online publiques.

Le CU a eu un grand nombre de séances en 2020 pour l'élection du nouveau Recteur, Frédéric Herman. Celle-ci a été l'occasion de nombreuses rencontres et échanges entre les membres du corps intermédiaire, à tous niveaux, dans toutes les Facultés. Cela fut très riche aussi pour une prise de conscience de grandes différences qui existent dans la conception même du CI et des carrières selon les différentes Facultés (par exemple le caractère tout à fait exceptionnel du statut de MER en HEC, etc.)

Le futur recteur semble sensible à la diversité et aux enjeux du CI, et, par sa fonction actuelle de Doyen, connaît les débats importants qui se sont joués à notre niveau. Il est également sensible à la nécessité d'une représentation des Facultés de Sciences humaines au sein de la Direction (ce qui n'est actuellement pas le cas) et s'est engagé en ce sens.

L'année a aussi été marquée par la question épineuse de la prolongation des contrats du CI en CDD à cause du COVID, qui a finalement été facilitée. Les frais de ces prolongations sont reportés sur les Facultés (avec comme impact principal l'engagement des Assistant-e-s étudiant-e-s).

Conseil de Faculté (CF)

MF et RB discutent de l'oubli de faire un café pré-CF → ré-introduire ?

Les séances du CF ont beaucoup changé avec le décanat de Dave Lüthi → de séances de 4 heures parfois (il y a quelques années) à des séances de parfois 20-45 minutes, la différence est marquée. Le style du Doyen est évoqué comme l'une des causes de cette évolution, mais d'autres raisons sont aussi suggérées, comme le fait que nous avons moins de grands dossiers à discuter, que le COVID a eu tendance à verticaliser les rapports (des contraintes étant imposées d'en haut) ou que les réunions sur Zoom sont plus pénibles.

OT évoque le fait, évoqué au dernier CF et soulevé par RB, qu'une nouvelle "règle" est apparue, un peu *ex nihilo*, selon laquelle les AD et 1A ne pourraient plus être les seuls responsables dans l'organisation des colloques, sans la supervision d'un-e Prof, MER ou MA. RB évoque le fait que sur les trois sources de financements du colloque qu'il comptait organiser (et qu'il organisera) en 2020, seule une des trois lui a été refusée avec cette raison, tandis que les deux autres lui ont été accordées. VR ajoute que tout le monde a dû couper le budget pour 2021 et que cela pourrait être la raison derrière la nouvelle règle, qui permet d'arbitrer certains choix.

Budget 2022 :

OT : Il semble qu'il y ait aussi une nouvelle règle au sujet du financement des colloques, qui se fait souvent par le biais de demandes réparties sur plusieurs Centres ou Sections, notamment pour les colloques interdisciplinaires. Il semble que cela ne sera plus possible, le Décanat arguant une simplification nécessaire de l'outil comptable à l'interne et un encouragement à chercher des fonds externes, comme auprès de Fondations, FNS, etc. NP dit que cela peut poser des problèmes pour les sections qui doivent partager un budget.

JJ explique comment on a fait pour le budget dans la section SLI et dit qu'il faut préparer le terrain en aval, comme une possible solution. OT dit que cela est en effet une solution, mais seulement quand les Centres sont liés intimement à une Section et que souvent cela pourrait créer une concurrence entre sections et centres et entre les centres eux-mêmes.

Proposition de JV de mettre les questions du budget à l'ODJ du CF.

JV parle du statut des premières assistant-e-s (1A) : problème de ne pas être responsable de leurs enseignements. RB signale qu'il faut veiller à ce que les certificats de travail n'indiquent pas que l'on a enseigné "sous la supervision de" au lieu de refléter la réalité. Il signale que la question des certificats de travail, notamment en lien avec les cahiers des charges, revient régulièrement dans les discussions. JV critique comme une habitude précarisante la solution évoquée par le Doyen au CF, c'est-à-dire de ne pas engager les 1A à plein temps, et de leur fournir des charges de cours pour lesquels ils sont responsables.

RB explique qu'il y a eu, et qu'il y a eu des incompréhensions entre AD et 1A des différentes Sections et centres, car la pratique n'est pas la même au niveau de la charge administrative et d'enseignement des AD et 1A. Lors de la session d'examen COVID, les AD ont été très massivement mobilisés pour les surveillances. Cela n'a pas posé de problème dans les Sections où les AD n'ont pas de responsabilité d'enseignement avec examen (séminaires), puisqu'ils n'avaient que ces surveillances. Dans les Sections où les AD enseignent des séminaires, ces surveillances ont été ajoutées aux examens « en responsabilité ».

Commission de Planification Académique (JJ)

Assez lourd travail continu, beaucoup d'heures ont été investies (une dizaine de réunions de 3-4h à chaque fois), mais cela a bien fonctionné avec les autres membres. Les discussions sont très constructives, même s'il y a une certaine frustration lorsque certaines des décisions de la CPA sont invalidées en amont, sans que la CPA n'ait de retours là dessus, ou vraiment d'explications.

COFELEC (Enseignement des langues et rapport avec l'HEP) (CFR et VB)

Il n'y a pas beaucoup à dire au sujet de cette commission, dont les activités sont limitées depuis quelques années (Giuseppina Lenzo, via e-mail), et qui ne s'est pas réunie depuis plus d'une année. Selon Cédric Humair (via e-mail), le bureau est en train de négocier avec la HEP concernant un projet de Certification CLAD de niveau C2 pour les étudiants en Master avec discipline(s) langue en Lettres-UNIL. Giuseppina Lenzo ajoute, par courriel, que la COFELEC "a notamment servi à la mise en place d'une collaboration avec la HEP qui a abouti avec le programme de spécialisation "pédagogie et médiation culturelle en sciences humaines", proposé depuis 2016 par les Lettres et la HEP. Elle en est actuellement la coordinatrice, et donc sollicite les membres de la COFELEC une fois par année pour recenser les enseignements de la Faculté qui pourraient être proposés l'année suivante dans ce SPEC.

Commission de certification en langues

VB explique qu'une certification C1 a déjà été mise en place par la Commission et qu'elle fonctionne depuis 2013 (CLAD : Certification d'un niveau C1 de compétence linguistique dans le domaine académique pour les disciplines allemand, anglais, espagnol, français langue étrangère, italien à la fin du Baccalauréat universitaire ès Lettres ou du Diplôme de français langue étrangère).

La Commission prévoit la certification de niveau C2 en 2021/2. Dès le semestre d'automne 2020, la Certification CLAD est aussi possible pour les étudiant.e.s de Diplôme de l'EFLE.

VB précise qu'il n'y a que des membres du CI dans cette commission qui, outre les activités propres à une commission UNIL, s'occupent également de la gestion de la Certification CLAD ainsi que des corrections des travaux des étudiant-e-s inscrits à cette certification. La Commission est actuellement en pourparlers avec le Décanat pour que le travail accompli par les enseignant.e.s membres de cette commission soit inclus dans leurs respectifs cahiers des charges car il y a une reconnaissance inégale de ce travail au sein des différentes Sections. Par ailleurs, la Commission est occupée à différents chantiers : l'intégration de la plateforme informatique CLAD dans sylviaacad afin de disposer d'une base informatique plus performante et plus simple ; une évaluation de la démarche CLAD de la part des étudiant.e.s avec le soutien du CSE ; enfin, des projets de recherche en lien avec cet outil d'évaluation des compétences langagières sont également en train de se développer.

Commission de Recours en Matière d'Évaluations (SMP)

C'est une petite commission et SMP a rejoint cette commission récemment et n'a donc pas beaucoup d'informations.

VR pose une question à SMP sur les recours et les examens dans le contexte des examens en ligne, etc. Le système de recours n'est pas vraiment transparent en général, il est difficile de savoir si la Commission de Recours a accès direct aux recommandations des enseignants concernés.

Commission des Publications (BM et AB)

Cette Commission fonctionne très bien. On a pu soutenir beaucoup de publications. Il y a eu quelques petits problèmes budgétaires, selon AB, qui ont vite été réglés par BM, qui est maintenant la présidente de cette commission. Il y a beaucoup de dossiers qui sont traités par cette commission, mais dû au budget, il faut faire des choix.

Commission des Équivalences et de la Mobilité (BM)

On se réunit deux fois par année (une réunion aura lieu la semaine prochaine). Les membres de cette commission sont les responsables Mobilité des différentes sections, et donc ne représentent pas spécifiquement le CI. L'année passée, les accords SEMP ont tous été soit reconduits ou arrêtés. BM salue la nouvelle politique qui est d'abandonner les échanges qui ne sont pas particulièrement utiles, ce qui permet d'en contracter de nouveaux plus fructueux. Elle mentionne notamment un nouvel échange MITACS avec l'université de Montréal, et un autre, pour obtenir un MA, de Trinity College, Cambridge. On traite très peu les dossiers sur les équivalences et plutôt celles des accords universitaires.

JV pose la question de la mobilité pour les doctorants alors que le dernier délai pour les doc.mobility était le 1er septembre, et que le FNS a décidé de pourvoir à la mobilité au sein même de ses projets, pour laisser le poids financier de la mobilité des AD aux universités. Il n'est pas clair quelles sont les solutions offertes par l'UNIL ou la Faculté, si l'une ou l'autre en a, et il n'est pas non plus clair quel organe serait responsable de ce genre de chose, que ce soit la Commission de la Recherche ou la Commission de la mobilité, en tout cas, comme BM le souligne, la Commission de la Mobilité n'est pas à même de proposer des solutions payées. En effet, alors que le doc.mobility permettait aux AD de démissionner de leur poste pour faire leur séjour mobilité payé par le FNS, et d'ensuite être réengagé (ce qui en pratique n'est pas trop un problème, même si en théorie cela pourrait en poser un car l'AD en question n'a qu'une promesse orale qu'il ou elle va bien être réengagé à son retour), les accords SEMP proposent des séjours avec des taxes universitaires réduites, mais ne rémunèrent pas les doctorants. JV mentionne que la mobilité au niveau doctoral est l'un des points qui sera abordé par un imminent questionnaire qui va être distribué à tout le CI.

Commission des Examens (OT)

La commission fait des statistiques sur les examens (taux d'échecs, etc.). On fait une heure de réunion à la fin de chaque session d'examen. On n'examine pas des dossiers, à la surprise de VR, mais plutôt des statistiques. C'est un problème que c'est la calculatrice qui décide plutôt qu'une commission des examens qui se réunirait pour discuter des cas limite. D'où vient l'absence des discussions dans cette commission ? Est-ce que cela existe dans les autres facultés ?

Conseil de L'Unil *bis* (VR)

Deux ajouts qui sont bons à savoir pour les examens : (1) les examens seront bientôt anonymisés ; (2) Changement dans le futur : en cas de changement de Faculté après un échec définitif, il sera possible aux étudiant-e-s concerné-e-s de rater leur premier essai, alors que jusqu'à maintenant, il fallait réussir les examens du premier coup dans sa nouvelle Faculté.

Commission de la Recherche (HC et OT)

Les éventuels conflits liés aux frictions entre AD et leur directeur-trice de thèse sont confidentiels et ne sont pas partagés. S'il y a des désaccords entre doctorants et directeurs/directrices, ils peuvent s'adresser à cette commission. OT dit qu'il est un peu déçu par cette commission, il a l'impression qu'on n'y parle que de la journée de la recherche et pas des autres points de la recherche.

Question de VR concernant les Bourses FNS et la suppression de la bourse Doc.Mobility : Est-ce qu'il y a eu des discussions sur les décisions du FNS et la manière de créer une bourse de substitution à l'interne ? OT explique qu'on a parlé des changements, mais aucune décision n'a été prise.

Commission de l'Enseignement (NP)

Concernant les exigences relatives aux compétences rédactionnelles des étudiant-e-s, les pratiques diffèrent selon les enseignant-e-s et sections. Ils existent aussi des cours (Thierry Herman) pour la rédaction académique pour les étudiant-e-s. NP indique que la Commission cherche à présent à savoir si les différentes sections recommandent ces cours à leurs étudiants dans le besoin, et a envoyé une demande d'information auprès des sections pour connaître leurs façons de faire.

Concernant le choix de la langue pour la rédaction des thèses ou des mémoires : il va y avoir un changement pour que les étudiant-e-s puissent décider avec leurs directeurs/directrices quelle langue on va utiliser au lieu d'avoir à demander une dérogation au décanat (par ailleurs toujours accordée) pour écrire sa thèse en une autre langue. OT ajoute qu'il y a eu dans d'autres commissions des critiques de ce changement, et que donc la question repassera probablement par la Commission de l'Enseignement.

On fait un retour à la question des 1A, qui est un sujet chaud depuis déjà 20 ans ... Pour cela (et pour les autres gros dossiers concernant le CI, comme la relève et la stabilisation des MA), l'ACIL refait un questionnaire pour le CI. L'ACIL va envoyer le questionnaire au groupe de travail sur la relève académique nouvellement formé, avant de l'envoyer à tout le CI en décembre.